

**LE 'COUPLE FRANCO-ALLEMAND' : UNE LEGITIMATION SYMBOLIQUE
DU PROCESSUS D'INTEGRATION EUROPEENNE ?**

Chrystelle Nourry

(chrystelle_nourry@caramail.com)

Thèse en science politique, spécialité Politique Comparée et Relations Internationales.

Institut d'Etudes Politiques - Université Montesquieu - Bordeaux IV.

Laboratoire Pouvoir, Action Publique, Territoire, CERVL (UMR 5116 CNRS).

Jury :

Philippe Braud, Professeur des Universités, IEP de Paris.

Vincent Hoffman-Martinot, Directeur de recherche CNRS, IEP de Bordeaux.

Andy Smith, Directeur de recherche FNSP, IEP de Bordeaux.

Claude Sorbets, Directeur de recherche CNRS, IEP de Bordeaux.

Mario Telo, Professeur des Universités, Chaire Jean Monnet, IEE de Bruxelles.

Soutenance : 15 juin 2004.

Mention : Très honorable.

Résumé :

Le 'couple franco-allemand', une image, un symbole aux ressorts émotionnels puissants : les liens particuliers qui se sont tissés entre les deux sphères de l'Etat et les nombreuses initiatives communes qui se sont succédées posent en effet la relation franco-allemande en une force d'impulsion motrice pour le processus d'intégration européenne. Le 'couple franco-allemand' peut donc agir comme un véritable symbole pour l'Europe. Non seulement il émet des propositions qui contribuent à développer l'espace européen, mais les représentations, les valeurs, les images qu'il véhicule, peuvent être un moyen de légitimer aux yeux des citoyens cette Europe si lointaine et difficilement accessible qui se met en place au niveau politique. A sa manière, le 'couple franco-allemand' à travers ses images, peut développer un sentiment d'appartenance envers l'Union européenne en renforçant la connaissance du projet européen.

Le questionnement central qui structure le cheminement de la thèse se demande ainsi pourquoi, au-delà même des divergences ou des crises qui ont pu affecter l'évolution de cette entente bilatérale, le 'couple franco-allemand' se trouve perpétuellement investi par ce caractère fondamental de 'moteur de l'intégration', élément précieusement réactualisé à travers les époques.

Au fond, notre objectif est moins d'analyser les caractères du 'couple franco-allemand' que d'examiner sa mise en scène et son impact symbolique à l'égard de la légitimation de la

construction européenne. Le but de notre propos a pour enjeu d'étudier un aspect important mais souvent négligé de la coopération bilatérale. En effet, en règle générale, les grandes théories qui expliquent la construction européenne soulignent plutôt certaines caractéristiques de la relation franco-allemande. Ainsi, les négociations entre les deux gouvernements, l'alliance militaire ou encore les accords économiques prédominent le plus souvent dans les recherches menées depuis 1963. Dans cette perspective, considérer la coopération bilatérale comme un symbole légitimant l'espace politique européen repose sur une démarche originale qui vise à retracer le processus d'élaboration des croyances et des images qui donne une signification à la construction européenne. Pour y parvenir, l'analyse s'appuie sur les élites gouvernementales et les journalistes avec l'idée de comprendre comment ils mettent en scène la relation franco-allemande en y proposant une dimension européenne.

L'idée soutenue dans cette thèse pose que lors des divers types de rencontres franco-allemandes, les élites politiques et les journalistes accomplissent des pratiques qui désynchronisent progressivement les caractéristiques de la représentation politique nationale. Dans ce cadre, les interactions franco-allemandes peuvent construire une légitimité de l'Union politique en formation.

Après avoir exposé dans un premier chapitre notre problématique, il s'agissait, dans un second chapitre, de cerner les frontières et les composantes de l'activité franco-allemande. Cela supposait de comprendre le système d'interaction spécifique qui s'est établi entre les hommes politiques et les journalistes puis d'examiner de quelle manière ceux-ci rendent compte des événements franco-allemands.

Ce travail a consisté à circonscrire sur une longue période, les individus compétents dans les services ministériels attenants et les journalistes affectés à ce domaine, dans le but de comprendre leur positionnement professionnel et leur connaissance du milieu bilatéral à travers leurs biographies et leurs témoignages. Il convenait ensuite de saisir le déroulement type et la préparation à la fois administrative mais également communicationnelle des rencontres franco-allemandes. Cette étude a été menée à partir d'une trentaine d'entretiens réalisée en France et en Allemagne, auprès de la Coopération européenne du ministère des Affaires étrangères, de l'Abteilung 2 à la Chancellerie, à Berlin, mais également auprès des journalistes bilatéraux accrédités issus de quotidiens et d'hebdomadaires, comme *Le Monde*, *Die Zeit*, *L'Express* et *Der Spiegel*.

Les conclusions de cette première analyse relative aux modes d'interaction et d'exposition déployés par les acteurs politiques et leurs interlocuteurs médiatiques révèlent que l'activité bilatérale franco-allemande repose sur des formes spécifiques autonomes qui ne sont plus strictement inscrites dans la sphère nationale.

Dans un second temps, il convenait de mesurer l'impact de la relation bilatérale comme source de légitimation à l'égard du processus d'intégration européenne.

A partir des trois dimensions de la représentation politique, l'examen consiste à discerner dans tous les types de rencontres bilatérales – à savoir les sommets semestriels institutionnalisés ou Conseil des ministres commun, les commémorations et voyages officiels, et enfin les entrevues informelles –, dans quelle mesure la coopération franco-allemande peut transmettre divers niveaux de légitimation envers le système européen. L'étude s'est traduite dans une analyse de contenu des communiqués puis des conférences de presse tenus à l'issue des sommets bilatéraux depuis leur institutionnalisation en 1963 jusqu'en 2003 (date de fin de l'analyse, soit 80 sommets couverts au total). Celle-ci a également conduit à classer statistiquement le calendrier des réunions et leur réception dans les villes d'accueil. Enfin, elle

a compris une observation indirecte du mode de présentation protocolaire des rencontres bilatérales.

Les conclusions de cette seconde analyse relative à la mise en scène des divers types de rencontres bilatérales révèlent que le 'couple franco-allemand' revêt certains attributs d'un symbole qui contribuent à légitimer l'Union politique en formation.

Dans un dernier chapitre, il convenait de prolonger l'analyse en examinant la portée de ce 'couple franco-allemand' au cours des rencontres communautaires qui amènent les acteurs bilatéraux à rendre compte de leur coopération auprès de leurs pays partenaires et de leurs citoyens.

L'investigation a porté sur deux Conseils institutionnels distincts qui ont abouti, pour l'un, au Traité de Maastricht, et pour l'autre, à Nice. Ce choix s'est appuyé sur le fait que dans les deux situations, le rôle de la coopération bilatérale a été présenté, pour le premier, comme fondamental, et pour le second, comme un frein, ce qui permet de tenir compte de la manière dont est envisagé le 'couple franco-allemand' au cours des discussions.

Les conclusions de cette dernière étude révèlent que quelque soit l'issue des négociations et la part réelle prise par la coopération franco-allemande, la référence au 'couple moteur' est récurrente, et plus particulièrement accentuée, lorsque les liens entre les deux Etats sont distendus.

Enfin, l'intérêt de cette thèse est de pouvoir circonscrire les formes de légitimation que la relation franco-allemande revêt à l'égard de l'espace politique européen en formation. L'objectif poursuivi dans ce travail empirique peut certainement contribuer, à partir de cet exemple précis, à comprendre quels sont les liens qui se tissent entre différents espaces politiques nationaux et l'eupéanisation des pratiques qui peut en résulter.

Mots-clés : Union européenne, relations bilatérales franco-allemandes, identité politique, interaction, représentation politique, communication politique, légitimité du pouvoir.